

Sensibilisation au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes

La formation offre une compréhension approfondie du cadre juridique sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Elle clarifie les comportements illégaux et explique comment réagir et à qui s'adresser en cas de situation problématique. Les échanges en groupe permettent de mieux saisir les enjeux et effets de ces comportements, facilitant ainsi la gestion des situations de harcèlement.

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique relatif au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes
- Savoir comment réagir face à ces comportements et les démarches à suivre
- Connaître les procédures internes et les acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des situations de harcèlement

PROGRAMME

Définir et comprendre le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Identifier les situations à risque et les comportements problématiques

Comprendre les enjeux liés à la prévention du harcèlement

Reconnaître les signaux d'une situation de mal-être ou de harcèlement

Savoir comment intervenir efficacement en cas de harcèlement

Connaître les procédures internes et les acteurs ressources au sein de l'organisation

METHODES ET MOYENS MOBILISES

La pédagogie est basée sur l'interaction avec les stagiaires positionnés comme acteurs de leur apprentissage.

Elle alterne des cas pratiques, des échanges d'expérience et des apports théoriques toujours étayés d'exemples concrets.

MODALITES D'EVALUATION

Auto-positionnement en amont et évaluation des acquis en aval

DOCUMENTS DE LA FORMATION

Les documents projetés sont envoyés sous forme de livret, accompagnés des éventuels outils présentés lors de la formation.

RESULTATS DE LA FORMATION

Taux d'intérêt pour l'atelier : 91%,

Taux d'utilité de l'atelier pour gommer, comprendre et remettre en cause les préjugés sexistes : 100%.



DETAILS DE LA FORMATION

Contact

Nathalie Brulé : 06 62 60 21 31
nathalie.brule@actanova.fr

Intervenant(s) :

Formateur- Expert RPS/QVT

Public conseillé :

Tout collaborateur

Prérequis :

Aucun

Durée : 1/2 jour

Effectif conseillé :

10 à 14 personnes

Modalité :

Formation intra-entreprise
Présentiel ou distanciel

Tarif :

Nous consulter

Délais d'accès à la formation :

7 jours, sous réserve des disponibilités et des conditions préalables.

Accessibilité des locaux :

Les formations se déroulent dans les locaux des entreprises.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap en collaborant avec les entreprises pour adapter la formation selon les besoins.
Contactez-nous.

Date de mise à jour : 27/12/24

ACTA NOVA – 59A Avenue de Colmar 92500 Rueil Malmaison

EURL inscrite au RCS de Nanterre au capital de 5000 €.

SIRET n°792 135 071 00019- TVA Intracommunautaire n° : FR 91 7921 35071 – APE : 7022Z

Déclaration d'activité sous le numéro 11922572392 auprès de la DREETS